CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS (CE) no 1907/2006 (REACH) ET (UE) nº 453/2010

# Fiche signalétique du 4/6/2021, révision 1

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: EPOXY AQUA (COMPOSANT A)

Code commercial: PEINTA-014A

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<u>Usage recommandé</u>: Peinture époxy à deux composants en phase aqueuse pour tous types de supports intérieurs déjà couverts d'une peinture/impression ou d'un vernis bicomposant et soumis à des sollicitations mécaniques ou chimiques dépassant le niveau normal.

Sols en béton, enduit de ciment et dérivés.

Surfaces murales en brique, béton, enduit de ciment, carrelage, céramique...

Peut être appliquée en couche primaire et de finition sur de la céramique et du carrelage mural préparés non peints. Ne convient pas aux sols en carrelage ni aux anciennes couches de produit monocomposant.

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

# Fournisseur:

PEINTAGONE SRL/BV/GmbH

Rue des Roseurs 18

BE - 5300 ANDENNE

Tel: +32 (0) 81 94 61 89

Personne chargée de la fiche de données de sécurité : info@peintagone.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tel: +32 (0) 81 94 61 89

PEINTA-014A/1 1 sur 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

- Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.
- Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.
- Attention, Skin Sens. 1A, Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

# 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger:



Danger

#### Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les vapeurs et aérosols.

**P264** Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie du corps exposée au produit après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**P280** Porter des gants et vêtements de protection ainsi qu'un équipement de protection des yeux et du visage.

PEINTA-014A/1 2 sur 16



**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Dispositions spéciales:

**EUH211** Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

#### Contient

Polymère: réaction entre éther glycidylique et TEPA/MXDA et IPDA

Polymère : produit de réaction d'éther glycidylique et de TEPA

Dérivés de n-(2-phényléthyl)-1,3-benzènediméthanamine

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazole-

3-one (3:1)

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one: Peut produire une réaction allergique.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

- Cette peinture contient un produit biocide ; contient MIT/BIT

# 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### Autres dangers:

Aucun autre danger

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

N.A.

PEINTA-014A/1 3 sur 16



# 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'ic	lentif.	Classement par catégorie
>= 7 % -	Polymère :	CAS:	944730-53-4	❖ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318
< 12 %	réaction entre	EC:	682-388-7	-
	éther glycidylique			
	et TEPA/MXDA et			
	IPDA			
>= 3 % -	Polymère : produit	CAS:	155240-10-1	3.3/1 Eye Dam. 1 H318
< 8 %	de réaction d'éther			
	glycidylique et de			
	TEPA			
>= 1 % -	Dérivés de n-(2-	CAS:	404362-22-7	3.2/1A Skin Corr. 1A H314
< 6 %	phényléthyl)-1,3- benzènediméthan	EC:	445-790-1	3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
	amine			<b>♦</b> 3.9/2 STOT RE 2 H373
				4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400
				4.1/C1 Aquatic Chronic 1
				H410
>= 0,3 % -	acide acétique	Numéro	607-002-00-6	② 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
< 5 %	%	Index:		3.2/1A Skin Corr. 1A H314
		CAS:	64-19-7	3.2/1A 3Kiii 66ii. 1A 11314
		EC:	200-580-7	
>= 0,0015 %	1,2-	Numéro	613-088-00-6	3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
- < 0,1 %	benzisothiazole-	Index:		4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412
	3(2H)-one	CAS:	2634-33-5	❖ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318
		EC:	220-120-9	3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
				4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400
				3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302
>= 0,0015 %	masse de réaction	Numéro	613-167-00-5	3.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330
- < 0,1 %	de 5-chloro-2-	Index:		3.1/2/Dermal Acute Tox. 2
	méthyl-2H-	CAS:	55965-84-9	H310
	isothiazole-3-one			_
				3.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301

PEINTA-014A/1 4 sur 16

et de 2-méthyl-2H-	❖ 3.2/1C Skin Corr. 1C H314
isothiazole-3-one	❖ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318
(3:1)	3.4.2/1A Skin Sens. 1A H317
	4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400
	M=100.
	4.1/C1 Aquatic Chronic 1
	H410 M=100.
	EUH071

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

# En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

# En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

# En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

# En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

PEINTA-014A/1 5 sur 16



# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

**Traitement: Aucun** 

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés :

Eau pulvérisée.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier / Eviter d'utiliser un jet d'eau à grand débit.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

PEINTA-014A/1 6 sur 16



# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Minimum un an dans l'emballage original, non ouvert et stocké dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles: Aucune en particulier.

Indication pour les locaux: Locaux correctement aérés.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

PEINTA-014A/1 7 sur 16

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

acide acétique ... % - CAS: 64-19-7

- Type OEL: UE TWA(8h): 25 mg/m3, 10 ppm STEL: 50 mg/m3, 20 ppm
- Type OEL: ACGIH TWA(8h): 10 ppm STEL: 15 ppm Remarques: URT and eye irr, pulm func

<u>Valeurs limites d'exposition DNEL</u> : N.A. <u>Valeurs limites d'exposition PNEC</u> : N.A.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

#### Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

# Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

# Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

# Risques thermiques:

Aucun

# Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

# Contrôles techniques appropriés :

Aucun

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	Liquide,blanc		
Odeur:	inodore		

PEINTA-014A/1 8 sur 16



Seuil d'odeur :	N.A.	 
pH:	9	 
Point de fusion/congélation:	Indisponible	 
Point d'ébullition initial et intervalle	+/- 100 °C	 
d'ébullition:		
Point éclair:	N.A.	 
Vitesse d'évaporation :	N.A.	 
Inflammabilité (solide, gaz):	N.A.	 
Limite supérieure/inférieure	N.A.	 
d'inflammabilité ou d'explosion :		
Pression de vapeur:	Indisponible	 
Densité des vapeurs:	Indisponible	 
Densité relative:	Env. 1,34	 
Hydrosolubilité:	soluble	 
Solubilité dans l'huile :	insoluble	 
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Indisponible	 
Température d'auto-inflammabilité :	Indisponible	 
Température de décomposition:	N.A.	 
Viscosité:	N.A.	 
Propriétés explosives:	N.A.	 
Propriétés comburantes:	N.A.	 

# 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	avec de l'eau. La		
	dilution doit se faire		
	pendant le mélange du		
	produit avec le		
	durcisseur.		
Liposolubilité:	N.A.		
Conductibilité:	N.A.		
Propriétés caractéristiques des	N.A.		
groupes de substances			

**PEINTA-014A/1** 9 sur 16

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

# 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

#### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

N.A.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

N.A.

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;

PEINTA-014A/1 10 sur 16



- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

N.A.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

NΑ

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

# 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

PEINTA-014A/1 11 sur 16



# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

# 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Shipping Name: \*ENTER PROPER SHIPPING NAME\*

IATA-Shipping Name: \*ENTER PROPER SHIPPING NAME\*

IMDG-Shipping Name: \*ENTER PROPER SHIPPING NAME\*

- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4. Groupe d'emballage
- 14.5. Dangers pour l'environnement
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC N.A.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Réglement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

PEINTA-014A/1 12 sur 16



Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la

# Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

# Restrictions liées au produit.

Restriction 3

Restriction 40

# Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 28

# Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

# Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Texte des phrases cités à la section 3:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

PEINTA-014A/1 13 sur 16



H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H330 Mortel par inhalation.

H310 Mortel par contact cutané.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Classe de danger et	Code	Description	
catégorie de danger			
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3	
Acute Tox. 2	3.1/2/Dermal	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 2	
Acute Tox. 2	3.1/2/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2	
Acute Tox. 3	3.1/3/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3	
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	
Skin Corr. 1A	3.2/1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A	
Skin Corr. 1C	3.2/1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C	
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2	
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1	
Skin Sens. 1	3.4.2/1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	
Skin Sens. 1A	3.4.2/1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A	
STOT RE 2	3.9/2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles	
		—Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2	
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie	
		1	
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu	
		aquatique, Catégorie 1	
Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu	
		aquatique, Catégorie 3	

PEINTA-014A/1 14 sur 16



Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1A, H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée. <u>Principales sources bibliographiques</u>:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises

dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société

Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA

ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des

produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

PEINTA-014A/1 15 sur 16



IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par

l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile

internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Réglement concernant le transport international ferroviaire des

marchandises dangereuses.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.

PEINTA-014A/1 16 sur 16





# Fiche de Données de Sécurité - EPOXY AQUA DURCISSEUR (COMPOSANT B)

CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS (CE) no 1907/2006 (REACH) ET (UE) nº 453/2010

Fiche signalétique du 4/6/2021, révision 1

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: EPOXY AQUA DURCISSEUR (COMPOSANT B)

Code commercial: PEINTA-014B

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé: Durcisseur à mélanger avec notre peinture époxy (composant A).

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

# Fournisseur:

PEINTAGONE SRL/BV/GmbH

Rue des Roseurs 18

BE - 5300 ANDENNE

Tel: +32 (0) 81 94 61 89

Personne chargée de la fiche de données de sécurité : info@peintagone.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tel: +32 (0) 81 94 61 89

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.

Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Attention, Skin Sens. 1A, Peut provoquer une allergie cutanée.

PEINTA-014B/1 1 sur 16



Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# Pictogrammes de danger:



#### Attention

#### Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les vapeurs et aérosols.

**P264** Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie du corps exposée au produit après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**P280** Porter des gants et vêtements de protection ainsi qu'un équipement de protection des yeux et du visage.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

# Dispositions spéciales:

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

#### Contient

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (3:1)

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; éther diglycidique du bisphénol A: Peut produire une réaction allergique.

PEINTA-014B/1 2 sur 16

Poly(bisphénol A-co-épichlorohydrine), glycidyl end-capped: Peut produire une réaction allergique.

Produit de réaction oligomère de 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol: Peut produire une réaction allergique.

oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14: Peut produire une réaction allergique.

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one: Peut produire une réaction allergique.

# <u>Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements</u> successifs:

Aucune

- Cette peinture contient un produit biocide ; contient MIT/BIT

# 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

# Autres dangers:

Aucun autre danger

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

N.A.

#### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'id	lentif.	Classement par catégorie
>= 20 % - < 25 %	2,2-bis[p-(2,3- époxypropoxy)phé nyl]propane; éther diglycidique du bisphénol A	Numéro Index: CAS: EC:	603-073-00-2 1675-54-3 216-823-5	① 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ① 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ① 3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
>= 20 % - < 25 %	Poly(bisphénol A- co- épichlorohydrine),	CAS:	25036-25-3	3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317

PEINTA-014B/1 3 sur 16



# (COMPOSANT B)

	glycidyl end-			
	capped			
>= 10 % -	Produit de réaction	CAS:	9003-36-5	◆ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
< 15 %	oligomère de 1-	EC:	500-006-8	◆ 3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
	chloro-2,3-			^
	époxypropane et			4.1/C2 Aquatic Chronic 2
	phénol			H411
>= 4 % -	oxiranne, dérivés	Numéro	603-103-00-4	3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
< 9 %	mono[(alcoolates	Index:		◆ 3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
	en C12-	CAS:	68609-97-2	3.4.2/1 3kiii 3elis. 111317
	14)méthyl]; oxyde	EC:	271-846-8	
	de glycidyle et			
	d'alkyle en C12-			
	C14			
>= 1 % -	1-méthoxy-2-	Numéro	603-064-00-3	2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
< 6 %	propanol; éther	Index:		<b>♦</b> 3.8/3 STOT SE 3 H336
	méthylique de	CAS:	107-98-2	3.8/3 3101 3E 311330
	monopropylènegly	EC:	203-539-1	
	col			
>= 0,0015 %	1,2-	Numéro	613-088-00-6	3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
- < 0,1 %	benzisothiazole-	Index:		4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412
	3(2H)-one	CAS: EC:	2634-33-5 220-120-9	❖ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318
		LO.	220-120-9	3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
				4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400
				3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302
>= 0,0015 %	masse de réaction	Numéro	613-167-00-5	3.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330
- < 0,1 %	de 5-chloro-2-	Index:		3.1/2/Dermal Acute Tox. 2
	méthyl-2H-	CAS:	55965-84-9	H310
	isothiazole-3-one			3.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301
	et de 2-méthyl-2H-			^
	isothiazole-3-one			3.2/1C Skin Corr. 1C H314
	(3:1)			❖ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

PEINTA-014B/1 4 sur 16

① 3.4.2/1A Skin Sens. 1A H317
4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400
M=100.
4.1/C1 Aquatic Chronic 1
H410 M=100.
EUH071

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

#### En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

#### En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

# En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

# En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

**Traitement:** Aucun

PEINTA-014B/1 5 sur 16



# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Eau pulvérisée.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier / Eviter d'utiliser un jet d'eau à grand débit.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

PEINTA-014B/1 6 sur 16



# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Minimum un an dans l'emballage original, non ouvert et stocké dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles: Aucune en particulier.

Indication pour les locaux: Locaux correctement aérés.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol - CAS: 107-98-2

- Type OEL: UE - TWA(8h): 375 mg/m3, 100 ppm - STEL: 563 mg/m3, 150 ppm -

Remarques: Skin

PEINTA-014B/1 7 sur 16

- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - STEL: 100 ppm - Remarques: A4 - Eye and URT irr

<u>Valeurs limites d'exposition DNEL</u> : N.A. <u>Valeurs limites d'exposition PNEC</u> : N.A.

# 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

# Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

# Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

#### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

# Risques thermiques:

Aucun

# Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

# Contrôles techniques appropriés :

Aucun

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	Liquide,incolore		
Odeur:	inodore		
Seuil d'odeur :	N.A.		
pH:	9		
Point de	Indisponible		
fusion/congélation:			

PEINTA-014B/1 8 sur 16



Point d'ébullition initial et	+/- 100 °C	 
intervalle d'ébullition:		
Point éclair:	N.A.	 
Vitesse d'évaporation :	N.A.	 
Inflammabilité (solide,	N.A.	 
gaz):		
Limite	N.A.	 
supérieure/inférieure		
d'inflammabilité ou		
d'explosion :		
Pression de vapeur:	Indisponible	 
Densité des vapeurs:	Indisponible	 
Densité relative:	Env. 1,34	 
Hydrosolubilité:	soluble	 
Solubilité dans l'huile :	insoluble	 
Coefficient de partage (n-	Indisponible	 
octanol/eau):		
Température d'auto-	Indisponible	 
inflammabilité :		
Température de	N.A.	 
décomposition:		
Viscosité:	N.A.	 
Propriétés explosives:	N.A.	 
Propriétés comburantes:	N.A.	 

# 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	avec de l'eau		
Liposolubilité:	N.A.		
Conductibilité:	N.A.		
Propriétés caractéristiques	N.A.		
des groupes de			
substances			

PEINTA-014B/1 9 sur 16

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

# 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

#### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

N.A.

# Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Poly(bisphénol A-co-épichlorohydrine), glycidyl end-capped - CAS: 25036-25-3

f) cancérogénicité:

Test: non cancérogène

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; éther diglycidique du bisphénol A - CAS: 1675-54-3

LD50 (RAT) ORAL: 11 G/KG (11000 MG/KG)

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol - CAS: 107-98-2

PEINTA-014B/1 10 sur 16

LD50 (RABBIT) ORAL: 8 G/KG (8000 MG/KG)

# Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

N.A.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

N.A.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

# 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

# 12.6. Autres effets néfastes

Aucun

PEINTA-014B/1 11 sur 16



# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- 14.1. Numéro ONU
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Shipping Name: \*ENTER PROPER SHIPPING NAME\*

IATA-Shipping Name: \*ENTER PROPER SHIPPING NAME\*

IMDG-Shipping Name: \*ENTER PROPER SHIPPING NAME\*

- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4. Groupe d'emballage
- 14.5. Dangers pour l'environnement
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC N.A.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

PEINTA-014B/1 12 sur 16

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Réglement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

# Restrictions liées au produit.

Restriction 3

Restriction 40

#### Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

# Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

#### Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

PEINTA-014B/1 13 sur 16

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte des phrases cités à la section 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H330 Mortel par inhalation.

H310 Mortel par contact cutané.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Classe de danger et	Code	Description	
catégorie de danger			
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3	
Acute Tox. 2	3.1/2/Dermal	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 2	
Acute Tox. 2	3.1/2/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2	
Acute Tox. 3	3.1/3/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3	
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	
Skin Corr. 1C	3.2/1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C	
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2	
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1	
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2	
Skin Sens. 1	3.4.2/1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	
Skin Sens. 1A	3.4.2/1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A	

PEINTA-014B/1 14 sur 16



STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
		—Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie
		1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu
		aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	4.1/C2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu
		aquatique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu
		aquatique, Catégorie 3

<u>Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:</u>

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1A, H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée. <u>Principales sources bibliographiques</u>:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises

PEINTA-014B/1 15 sur 16



# Fiche de Données de Sécurité - EPOXY AQUA DURCISSEUR (COMPOSANT B)

dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société

Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA

ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des

produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par

l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile

internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Réglement concernant le transport international ferroviaire des

marchandises dangereuses.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.

PEINTA-014B/1 16 sur 16